

ANNEXE
TARIFS TRANSPORTEURS GARE ROUTIERE MARSEILLE SAINT CHARLES

LIGNES	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2015
L1 lignes de moins de 50km	5,00 € HT (*) par mouvement	5,66 € HT (*) par mouvement
L2 lignes de 50 à 100km	8,27 € HT (*) par mouvement	9,36 € HT (*) par mouvement
L3 Lignes de plus de 100km	10,89 € HT (*) par mouvement	12,33 € HT (*) par mouvement
Lignes internationales	19,50 € HT (*) par mouvement	22,08 € HT (*) par mouvement

(*) La TVA sera appliquée conformément à la réglementation en vigueur. A titre d'information, le taux de la TVA applicable au 01/12/2014 est le taux normal de 20% prévu à l'article 278 du Code général des impôts.